



## **RÈGLEMENT DU CONCOURS DESTINÉ À POURVOIR LE POSTE DE DIRECTEUR/DIRECTRICE DE LA FONDATION MUSÉE PICASSO DE BARCELONE<sup>i</sup>**

La Fondation Musée Picasso de Barcelone, conformément à l'article 5 de ses statuts, a pour fonction la direction, l'organisation et la gestion du Musée Picasso de Barcelone (ci-après Musée), et par suite, du patrimoine et des ressources qui lui sont propres. Le Musée est un centre de référence pour la connaissance de la période de formation et des premières années de la carrière de Pablo Picasso. Il est ouvert au public depuis 1963, suite à la donation à la ville promue par l'artiste lui-même, qui voulait marquer sa relation spéciale avec Barcelone. Le Musée possède une collection de 3.800 œuvres.

Il s'agit du premier musée au monde spécialisé dans les premières années de Picasso, ce qui en fait un centre doté d'une grande projection internationale. Via le prêt d'œuvres et la co-production des grandes expositions consacrées à l'artiste, le Musée est intégré au réseau international des grands musées.

C'est également un musée emblématique de la ville, ce qui renforce le caractère de capitale culturelle de Barcelone. Tant pour le nombre de visiteurs (1.008.125 en 2015) que pour sa capacité à attirer des experts internationaux de l'œuvre de Picasso, c'est un centre culturel de référence à Barcelone. Les grands musées sont devenus des pôles culturels capables d'attirer les talents et les connaissances dans les villes, ce qui en fait des éléments très importants de la politique culturelle.

Le Musée Picasso a été déclaré Musée d'intérêt national par le Gouvernement de Catalogne, et ces dernières années, la Mairie de Barcelone a promu le remodelage et l'extension de l'équipement, ainsi que l'adaptation de son mode de gestion aux besoins propres liés à sa singularité en tant qu'équipement culturel. L'inauguration en 2011 du Centre de connaissances et de recherche du Musée Picasso et la création de la Fondation Musée Picasso en 2013 en sont les exemples les plus pertinents. Au cours

de cette nouvelle étape, les changements mentionnés ci-dessus doivent être complétés par des réformes que les besoins propres du Musée exigent.

En regardant vers l'avenir, il est nécessaire de continuer à développer les lignes stratégiques suivantes :

1. Accentuer la spécificité du Musée avec un discours propre et adapté aux réalités culturelles barcelonaises et catalanes au sein d'un cadre d'action internationale.
2. Encourager la construction de nouveaux récits autour de l'artiste, tout en révisant sa relation avec Barcelone et plusieurs récits de modernité.
3. Renforcer le travail en réseau au niveau national et international avec d'autres musées et centres de documentation, de recherche et d'exposition qui travaillent autour de Picasso et dans le domaine de l'art moderne et contemporain en général.
4. Mettre l'accent sur la collection en tant que noyau central du Musée, favoriser sa connaissance et sa visibilité et proposer de nouveaux récits à travers la collection afin de renouveler le regard sur l'artiste et ses contextes.
5. Encourager les nouvelles acquisitions ainsi que l'obtention d'œuvres par donation, achat ou dépôt de nombreuses archives et matériaux documentaires liés à Picasso.
6. Promouvoir la production de connaissances et la recherche dans le but de devenir une référence pour l'étude et la recherche sur l'artiste et sa relation avec notre monde contemporain.
7. Renforcer le programme d'éducation, de médiation et lié aux publics du Musée en tant que pierre angulaire des politiques du Musée.
8. Convertir le centre en un musée ouvert sur le quartier, la ville et le monde, sur ses citoyens en fin de compte, équipé d'une gamme de services et d'activités propres à un musée du XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Cadre économique et financier et ressources humaines**

Les ressources financières dont dispose la Fondation Musée Picasso de Barcelone proviennent du développement de ses activités et des contributions faites par la Mairie

de Barcelone à travers l'Institut de la Culture. Les dépenses réalisées par la Fondation pour l'année 2014 étaient d'environ huit millions d'euros. La Fondation dispose actuellement d'un personnel propre d'une trentaine de personnes.

### **Fonctions de la direction de la Fondation Musée Picasso :**

Conformément à ce que prévoit l'article 21 des statuts de la Fondation, le directeur ou la directrice est chargé/e de :

1. La gestion ordinaire du Musée.
2. Elaborer le plan d'activités de la Fondation et le présenter au Conseil d'administration de la Fondation.
3. Proposer au Conseil d'administration de la Fondation les programmes à caractère artistique.
4. Proposer au Conseil d'administration de la Fondation les programmes pédagogiques, de médiation et liés aux publics.
5. Présenter la proposition de budget pour la porter à la connaissance du Conseil d'administration.
6. Exécuter les accords du Conseil d'administration de la Fondation, nonobstant les délégations que cet organe pourra réaliser.
7. Tous les pouvoirs que le Conseil d'administration lui délègue conformément aux règlements en vigueur.

La direction du Musée comporte :

1. La rédaction et le suivi des plans muséologiques et muséographiques qui nécessitent l'actualisation et l'amélioration continue du fonds et de ses installations, ainsi que leur exécution une fois qu'ils ont été approuvés.
2. Superviser l'exposition permanente des collections du Musée et la renouveler si nécessaire.
3. Planifier les expositions temporaires et proposer leurs commissaires.
4. Proposer l'acquisition de biens artistiques.
5. Garantir la bonne gestion, la transparence et les bonnes pratiques dans les politiques de ressources humaines.

## **Exigences concernant les candidats**

A) Les candidats/es devront attester qu'ils répondent aux exigences suivantes :

1. Études universitaires supérieures.
2. Expérience professionnelle en gestion culturelle, en particulier dans le domaine muséal ou similaire.
3. Accréditer la connaissance des langues catalane, espagnole, française et anglaise. Si cela est impossible au moment de la sélection, on fournira à la personne choisie un délai maximal d'un an à compter de sa nomination pour démontrer sa capacité de compréhension et d'expression dans ces langues. Le non-respect de cette exigence sera un motif de résiliation du contrat. Si c'est le cas, la personne finalement choisie devra s'engager formellement à mener à bien l'apprentissage avant d'accepter la nomination.
4. Posséder la nationalité espagnole ou d'un pays membre de l'UE. Dans les autres cas, la nomination dépendra de l'obtention de la résidence légale dans l'État espagnol.

B) Au cours du processus de sélection, sera évalué en particulier, et entre autres choses, ce qui suit :

1. Connaissance du monde de Picasso et du monde culturel en général :

Trajectoire professionnelle démontrant une expertise de Picasso et de son œuvre. On évaluera également comme très positive la connaissance de l'environnement de l'artiste (famille, collectionneurs, experts, musées spécialisés). On estimera également la capacité à relier le monde de Picasso avec divers récits de la modernité et de l'art et avec d'autres disciplines, ainsi que la capacité à relier ces récits avec l'œuvre de Picasso.

2. Expérience de direction :

On appréciera, de même, que le candidat ait la capacité de coordonner des équipes de travail pour assurer la mise en œuvre et la révision des stratégies, des politiques et des programmes qui permettent à l'organisation de réaliser les missions et d'atteindre les objectifs fixés. La personne en charge de ce poste doit veiller à ce que la gestion des collections, du patrimoine du Musée, de l'activité scientifique et des différents programmes (expositions, éducation, publications, communications, parrainage, etc.) menés à bien par la Fondation correspond aux

objectifs de l'organisation, et que les ressources dont elle dispose soient gérées de manière efficace et transparente.

Le candidat devra également démontrer les compétences adaptées en termes de leadership, un niveau élevé de compétences en communication et en négociation ainsi qu'une capacité de planification, de définition des priorités, de prise de décision et de résolution des conflits. Des compétences nécessaires sont également la capacité de représenter la Fondation dans le plus large éventail de domaines, ainsi que la capacité à diriger, motiver et inspirer le groupe humain qui travaille à la Fondation.

On appréciera également la capacité à relier le monde de l'art avec d'autres disciplines créatives, humanistes et scientifiques pour conférer une approche globale et multidisciplinaire. On prendra en compte la disposition et la capacité du/de la candidat/e à renforcer la relation du Musée avec les réseaux citoyens et territoriaux, ainsi que le travail en réseau et la collaboration avec les communautés et les institutions au niveau de la ville, du pays et du monde entier.

On recherche, en bref, une personne ayant une vision claire de ce que devrait être le positionnement de la Fondation Musée Picasso de Barcelone dans tous ses domaines d'activité, au niveau aussi bien national qu'international.

### **Rémunération et contrat**

La rémunération du directeur / de la directrice de la Fondation Musée Picasso sera d'un montant de € 84.000 par an. La nomination relève de la Présidence de la Fondation et sera ratifiée par le Conseil d'administration lors de la première réunion qui aura lieu. La relation avec la Fondation sera formalisée via un contrat de haute direction. Le contrat sera de cinq ans prorogeables à cinq ans supplémentaires, et l'incorporation de la personne choisie est prévue pour le début août 2016.

### **Régime d'incompatibilités**

La réalisation des fonctions de directeur / directrice de la Fondation Musée Picasso de Barcelona est incompatible avec toute autre activité susceptible de limiter le dévouement et l'efficacité dans l'accomplissement de ses fonctions, ou susceptible d'entrer en conflit avec les intérêts de l'organisation. Néanmoins, la personne sélectionnée pourra mener à bien des activités d'enseignement ou de conseil, en

particulier si celles-ci contribuent au prestige et l'amélioration du fonctionnement de la Fondation, à condition qu'elles soient compatibles avec la réglementation en vigueur et conformément à la loi d'incompatibilités du personnel au service des administrations publiques.

### **Procédure**

Les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae et un avant-projet d'un maximum de dix pages, comprenant les concepts suivants :

- 1) La vision des candidats concernant la mission du Musée en tant service public.
- 2) Les politiques de conservation et de diffusion de la collection et du patrimoine du Musée, le projet de recherche, de documentation et d'archives, et la politique de nouvelles acquisitions.
- 3) Le programme d'expositions et d'activités temporaires complétant et offrant de nouvelles perspectives autour de l'œuvre de Picasso et son contexte.
- 4) Le programme pédagogique, de médiation et ayant trait au public.
- 5) Le projet de collaboration en réseaux aux niveaux local, national et international.

La documentation devra être présentée au Secrétariat de la Fondation (Secrétariat général de la Ville de Barcelone, Plaça Sant Jaume, s/n, nouveau bâtiment, troisième étage, 08002 - Barcelone), en indiquant sur l'enveloppe « Fondation Musée Picasso de Barcelone. Appel direction. Confidentiel ».

Les demandes devront être présentées dans un délai maximum d'un mois à compter du lendemain de la date de publication de l'appel et du présent règlement sur le site de la Fondation Musée Picasso de Barcelone et de la Mairie de Barcelone. La Fondation se chargera d'assurer la diffusion maximale de l'appel et du présent règlement.

Les demandes présentées seront analysées, durant la première phase d'évaluation des mérites, par un comité d'experts constitué à cet effet, composé de sept personnes désignées par le Conseil d'administration de la Fondation, qui sélectionnera les propositions qui passeront à la deuxième phase, durant laquelle on réalisera les entretiens correspondants. Le comité soumettra à la Présidence du Conseil

d'administration de la Fondation Musée Picasso une proposition de nomination correspondant au candidat ou à la candidate qui aura obtenu la meilleure évaluation au cours du processus de sélection.

La Présidence du Conseil d'administration de la Fondation nommera le nouveau directeur / la nouvelle directrice du Musée Picasso.

La nomination du directeur / de la directrice sera soumise à la ratification du Conseil d'administration de la Fondation Musée Picasso de Barcelone.

### **Informations complémentaires**

Les personnes intéressées peuvent obtenir plus d'informations sur la Fondation Musée Picasso en consultant son site Web, <http://www.museupicasso.bcn.cat>. En outre, les candidats qui expriment leur intention de participer à l'appel peuvent demander de plus amples informations sur les collections, l'organisation et le fonctionnement de la Fondation Musée Picasso en s'adressant au coordinateur de Musées de l'Institut de la Culture de Barcelone, M. Quim Vicente, via l'adresse de courriel [jvicente@bcn.cat](mailto:jvicente@bcn.cat).

### **Confidentialité**

La Fondation Musée Picasso garantit la confidentialité absolue de la participation des candidats au processus de sélection, ainsi que celle de leurs données personnelles et professionnelles, et assure que la participation des personnes non sélectionnées demeurera dans le strict domaine du comité d'évaluation, qui ne rendra public que le nom de la personne sélectionnée.

Barcelone, 27 avril 2016

---

<sup>i</sup> Cet appel est soumis au respect du document « **BONNES PRATIQUES DANS LES MUSEES ET LES CENTRES D'ART** » approuvé par le Ministère espagnol de l'Éducation, de la Culture et du Sport, publié en 2006 à l'adresse suivante : <http://www.mcu.es/museos/docs/museosbuenaspracticas.pdf>